

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

Le 4 avril 2019

**Séance du 18 avril 2019**

(10 heures)

OBJET DE L'AFFAIRE	COMMISSIONS INTERESSEES	OBSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma de prévention et de protection de l'enfance en Seine-Saint-Denis : une feuille de route partenariale et évolutive.</li> <li>- Stratégie vélo départementale en faveur d'un territoire 100 % cyclable.</li> <li>- Plan d'actions 2019-2021 pour l'égalité entre les femmes et les hommes.</li> <li>- Chèque Habitat Écologique et Citoyen (CHEC) – Nouveau règlement.</li> <li>- Avis sur le projet de Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Croult - Enghien - Vieille Mer.</li> <li>- Modification des statuts de l'association exécutive du Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis (CDT 93) et renouvellement de la convention triennale d'objectifs et de moyens entre le Département et le CDT 93.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Désignation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assemblée générale de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) – Désignation d'un représentant du Département.</li> </ul>	<p>3<sup>ème</sup> commission</p> <p>2<sup>ème</sup> commission</p> <p>Toutes commissions</p> <p>2<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> commissions</p> <p>6<sup>ème</sup> commission</p> <p>1<sup>ère</sup> commission</p>	

## **Communication**

- Compte rendu au Conseil départemental de l'exercice des délégations prévues aux articles L 3211-2, L 3221-10-1, L 3221-12 ou L 3221-12-1 du code général des collectivités territoriales.

Le Président du Conseil départemental,

**Stéphane Troussel**